

9 Les lévites étaient Josué fils d'Azarias, Bennui des enfans d'Henadad, Cedmihel,

10 et leurs frères Sebenia, Odaïa, Celita, Phalaïa, Hanan,

11 Micha, Rohob, Hasebia,

12 Zachur, Serehia, Sabauia,

13 Odaïa, Bani, Baninu.

14 Les chefs du peuple étaient Pharos, Phabath-Moab, Elam, Zethu, Bani,

15 Bonni, Azgad, Bebaï,

16 Adonia, Begoaï, Adin,

17 Ater, Hezecia, Azur,

18 Odaïa, Hasum, Bcsaï,

19 Harephi, Anathoth, Nebaï,

20 Megphas, Mosollam, Hazir,

21 Mesizabel, Sadoc, Jeddua,

22 Pheltia, Hanan, Anaïa,

23 Osée, Hanauia, Hasub,

24 Alohès, Phalea, Sobec,

25 Rehum, Hasebna, Maasia,

26 Echaïa, Hauan, Anan,

27 Melluch, Haran, Baana;

28 et le reste du peuple, les prêtres, les lévites, les portiers, les chantres, les Nathiniens, et tous ceux qui s'étaient séparés des nations pour embrasser la loi de Dieu, leurs femmes, leurs fils et leurs filles.

29 Tous ceux qui avaient le discernement et l'intelligence donnèrent parole pour leurs frères; et les principaux d'entre eux vinrent promettre et jurer qu'ils marcheraient dans la loi de Dieu, que le Seigneur a donnée par Moïse son serviteur, pour garder et observer tous les commandemens du Seigneur notre Dieu, ses ordonnances et ses cérémonies,

30 pour ne point donner nos filles à aucun d'entre les nations, et ne point prendre leurs filles pour les donner à nos fils.

31 Nous n'achèterons point, ajoutèrent-ils, aux jours du sabbat, ni dans les autres jours consacrés, ce que les nations pourront nous apporter à vendre, ni rien de ce qui peut servir à l'usage de la vie. Nous laisserons la terre libre la septième année, et nous n'y exigerons aucune dette.

32 Nous nous imposerons aussi une obligation de donner chaque année la troisième partie d'un sicle pour tout ce qu'il faut faire à la maison de notre Dieu;

33 pour les pains exposés devant le Seigneur, pour le sacrifice perpétuel, et pour l'holocauste éternel au jour du sabbat, aux premiers jours du mois, aux fêtes solennelles, pour les sacrifices pacifiques, et pour ceux qu'on offre pour le péché, afin que les prières soient offertes pour Israël, et qu'il ne manque rien au ministère de la maison du Seigneur notre Dieu.

34 Nous jetâmes aussi le sort sur les prêtres, les lévites et le peuple pour l'of-

frande du bois, afin que chaque maison des familles de nos pères en fit porter chaque année en la maison de notre Dieu, au temps qui aurait été marqué, pour le faire brûler sur l'autel du Seigneur notre Dieu, selon qu'il est écrit dans la loi de Moïse.

35 Nous promîmes aussi d'apporter tous les ans en la maison du Seigneur les prémices de notre terre, les prémices des fruits de tous les arbres;

36 les premiers-nés de nos fils et de nos troupeaux, comme il est écrit dans la loi, et les premiers-nés de nos bœufs et de nos brebis, pour les offrir dans la maison de notre Dieu aux prêtres qui servent dans la maison de notre Dieu.

37 Nous promîmes encore d'apporter aux prêtres au trésor de notre Dieu les prémices de nos alimens et de nos liqueurs, des fruits de tous les arbres, de la vigne et des oliviers, et de payer la dîme de notre terre aux lévites. Les mêmes lévites recevront de toutes les villes les dîmes de tout ce qui pourra venir de notre travail.

38 Le prêtre de la race d'Aaron aura part avec les lévites aux dîmes qu'ils recevront; et les lévites offriront la dixième partie de la dîme qu'ils auront reçue en la maison de notre Dieu, pour être réservée dans la maison du trésor.

39 Car les enfans d'Israël et les enfans de Lévi porteront les prémices du blé, du vin et de l'huile en la maison du trésor: c'est là que seront les vases consacrés, les prêtres, les chantres, les portiers et les ministres; et nous n'abandonnerons point la maison de notre Dieu.

CHAPITRE XI.

Noms de ceux qui demeurèrent à Jérusalem. Villes habitées par les tribus de Juda et de Benjamin.

1 Les princes du peuple demeurèrent dans Jérusalem: mais pour tout le reste du peuple, on jeta le sort, afin que la dixième partie demeurât dans cette sainte cité, et que les neuf autres habitassent dans les autres villes.

2 Et le peuple donna des bénédictions et des louanges à tous les hommes qui s'offrirent volontairement à demeurer dans Jérusalem.

3 Voici donc quels furent les princes de la province, qui demeurèrent dans Jérusalem et dans les villes de Juda. Chacun habita dans son héritage et dans ses villes; soit le peuple d'Israël, soit les prêtres ou les lévites, les Nathiniens et les enfans des serviteurs de Salomon.

4 Voici ceux des enfans de Juda et des enfans de Benjamin qui demeurèrent à Jérusalem. Des enfans de Juda il y eut Athaïas fils d'Aziam, lequel était fils de

Zacharie, fils d'Amarias, fils de Saphatias, fils de Malaléel. Des enfans de Pharès

5 *il y eut* Maasia fils de Baruch, fils de Cholhoza, fils d'Hazia, fils d'Adaïa, fils de Joïarib, fils de Zacharie, fils de Silonite :

6 tous les enfans de Pharès qui demeurèrent dans Jérusalem étaient *au nombre de quatre cent soixante-huit, tous hommes forts et courageux.*

7 Voici quels étaient les enfans de Benjamin : Sellum fils de Mosollam, fils de Joëd, fils de Phadaïa, fils de Colaïa, fils de Masia, fils d'Ethéel, fils d'Isaïa ;

8 et après lui Gebhaï, Sellai ; *faisant neuf cent vingt-huit hommes :*

9 Joel fils de Zechri était leur chef, et Judas fils de Senua avait après lui l'intendance sur la ville.

10 Ceux d'entre les prêtres étaient Idaïa fils de Joarib, et Jachin,

11 Saraïa fils d'Helcias, fils de Mosollam, fils de Sadoc, fils de Merajoth, fils d'Achitob, *qui était prince ou intendant de la maison de Dieu ;*

12 et leurs frères occupés aux fonctions du temple, *au nombre de huit cent vingt-deux.* Adaïa aussi fils de Jerobam, fils de Phelelia, fils d'Amsi, fils de Zacharie, fils de Peshhur, fils de Melchias,

13 et ses frères les princes des familles, *faisant en tout deux cent quarante-deux ;* comme aussi Amassaï fils d'Azréel, fils d'Abazi, fils de Mosollamoth, fils d'Emmer,

14 et leurs frères qui étaient des hommes très-puissans, *au nombre de cent vingt-huit.* Leur chef était Zabdiel l'un des grands et des puissans d'Israël.

15 Ceux d'entre les lévites étaient Seméïa fils d'Hasub, fils d'Azaricam, fils d'Hasabia, fils de Boni,

16 et Sabathaï et Jozabed intendans de tous les ouvrages qui se faisaient au dehors pour la maison de Dieu, et princes des lévites.

17 Et Mathania fils de Micha, fils de Zebédéi, fils d'Asaph, *qui était le chef de ceux qui chantaient les louanges du Seigneur, et qui publiaient sa gloire dans la prière, et Bebecia le second après lui d'entre ses frères, et Abda fils de Samua, fils de Galal, fils d'Idithum.*

18 Tous les lévites qui demeurèrent dans la ville sainte étaient *au nombre de deux cent quatre-vingt-quatre.*

19 Les portiers étaient Accub, Telmon, et leurs frères qui gardaient les portes du temple *au nombre de cent soixante et douze.*

20 Le reste du peuple d'Israël, et les autres prêtres et lévites demeurèrent dans toutes les villes de Juda, chacun dans son héritage.

21 Les Nathinéens demeurèrent aussi dans Ophel : et Siaha et Gaspha étaient chefs des Nathinéens.

22 Le chef établi sur les lévites qui demeuraient à Jérusalem était Azzi fils de Bani, fils d'Hasabia, fils de Mathanias, fils de Micha. Des enfans d'Asaph *il y avait* des chantres occupés au ministère de la maison de Dieu.

23 Car le roi David avait prescrit tout ce qui les regardait, et l'ordre qui devait être observé tous les jours parmi les chantres :

24 et Phathahia fils de Mesezebel, des enfans de Zara fils de Juda, était commissaire du roi pour toutes les affaires du peuple.

25 Et pour ce qui est des autres demeures où ils s'établirent dans tout le pays, les enfans de Juda demeurèrent dans Cariatharbé et ses dépendances ; dans Dibon et ses dépendances ; dans Cabséel et dans ses villages,

26 dans Jésusé, dans Molada, et dans Bethphaleth,

27 dans Hasersual, dans Bersabée et ses dépendances,

28 dans Siceleg, dans Mochona et ses dépendances,

29 dans Remmon, dans Saraa, dans Jerimuth,

30 dans Zanoa, dans Odollam, et dans leurs villages, dans Lachis et ses dépendances, dans Azeca et ses dépendances. Et ils demeurèrent depuis Bersabée jusqu'à la vallée d'Ennom.

31 Quant aux enfans de Benjamin, ils demeurèrent depuis Geba dans Mechmas, Haï, Bethel et ses dépendances ;

32 dans Anathoth, Nob, Anania,

33 Asor, Rama, Gethaïm,

34 Hadid, Seboïm, Neballat, Lod,

35 et dans Ono, la vallée des ouvriers.

36 Et les lévites avaient leur demeure dans les partages de Juda et de Benjamin.

CHAPITRE XII.

Prêtres et lévites qui revinrent de captivité. Dédicace des murs de Jérusalem.

1 Voici quels étaient les prêtres et les lévites qui montèrent à Jérusalem avec Zorobabel fils de Salathiel, et avec Josué, Saraïa, Jérémie, Esdras,

2 Amaria, Melluch, Hattus,

3 Sebenias, Rheüm, Merimuth,

4 Addo, Genthon, Abia,

5 Miamin, Madia, Belga,

6 Seméïa, et Joïarib, Idaïa, Sellum, Amoc, Helcias,

7 Idaïa. C'étaient là les principaux d'entre les prêtres qui furent avec leurs frères du temps de Josué.

8 Les lévites étaient Jesua, Bennui, Cedmilhel, Sarcbia, Juda, Mathanias,